NEGOCIATIONS CLIMAT - VARSOVIE NOVEMBRE 2013 LETTRE DES ONG SPECIALE

éco

EDITION FRANCOPHONE

16 NOVEMBRE

EDITION RCD

EDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP19 à Varsovie. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ***ecodiffusion-subscribe@rac-f.org*** *mais aussi sur notre site* ***www.rac-f.org/COP19-Varsovie-2013*** *et sur Twitter* ***@RACFrance***

LE JEUNE ARBRE DU FONDS D'ADAPTATION BIENTÔT DÉCIMÉ PAR L'INACTION

Le financement du climat est un des enjeux puissants pour un accord global en 2015. Il est important que des solutions importantes soient abordées ici en Pologne. Le fonds d'Adaptation doit vivre encore longtemps.

Le rapport stratégique de l'ECBI publié en juin 2010 en rapport avec le Fonds d'Adaptation affirmait : « Comme l'indique son logo d'un jeune arbre, le FA est lentement entrain de grandir et de s'établir comme un « modèle pour le futur » dans le débat international sur la finance climatique » Mais cet arbre n'est-il pas en train de mourir ?

Pour survivre, le Fonds d'adaptation a besoin de 100 à 150 millions de dollars pour faire face à ses obligations, dont 60 millions de dollars pour 8 projets en attente depuis trop longtemps. Le Fonds d'Adaptation va mal, à tel point qu'un cri du cœur a été lancé par le conseil d'administration.

Cette maladie finira par une mort certaine, car le Fonds pour l'Adaptation est financé principalement grâce à la vente de crédits carbone. Or, les pays développés refusent de réformer les marchés carbone pour qu'ils contribuent réellement à réduire la pollution des industriels et renforcer le prix des crédits carbone. Certains pays sortent du Protocole de Kyoto et, enfin, si les mécanismes nouveaux de crédit carbone en discussion voient le jour, leur surproduction de crédits carbone contribuerait à faire chuter un peu plus le prix du C02 et les recettes du Fonds pour l'Adaptation.

Depuis la Cop 15 de Copenhague, les pays développés n'ont cessé d'utiliser la langue de bois : des promesses vides, face à un dérèglement climatique démontré par les impacts quotidiens vécus par nos pays, et confirmé encore et encore par la science. Les faibles montants alloués à l'adaptation, le manque de transparence et la double-comptabilisation de l'Aide Publique au Développement au titre des engagements climatiques sont les symptômes dont souffrent les financements climat. Pour preuve, sur plus de 16 milliards de dollars annoncés en 2012, moins de 8 milliards sont réellement comptabilisables. L'inaction des pays développés est aujourd'hui en partie responsable des pertes humaines et des dommages immenses aux Philippines, victime d'un typhon d'une violence sans précédent. Combien de malheureux pays et de communautés vulnérables feront encore les frais de cette inaction collective ?

Face à l'urgence, nous avons le devoir de conjuguer les efforts, au-delà des intérêts des pays, et de répondre à l'appel de la planète qui va lentement mais surement vers l'agonie. Dans ce contexte, le Fonds d'Adaptation doit survivre, grâce aux contributions des pays responsables du changement climatique. Son sauvetage doit être fait ici, à Varsovie, pour permettre aux négociations de continuer et pour financer enfin les projets qui peuvent permettre d'éviter les conséquences dramatiques du changement climatique. Pour reprendre les paroles d'un président dévoué au sauvetage de la planète, si le climat était une banque, elle aurait été renflouée depuis longtemps.

Maiga Mouhamadou Farka
Amade Pelcode Mali

Edition spéciale Francophonie

Pour une action climatique cohérente avec les objectifs de développement et de respect des droits humains

Le principe de cohérence des politiques/financements/mécanismes « climat » avec les objectifs de développement et de respect des droits humains est un des grands absents des négociations climatiques internationales. Pour nous, il devrait pourtant constituer un passage obligé d'analyse des objectifs et stratégies de réduction des émissions. La lutte contre le changement climatique doit et peut notamment se penser en bonne intelligence avec le respect des droits humains et notamment l'impératif du droit à l'alimentation. Ce dernier suppose d'accorder l'attention nécessaire aux enjeux d'adaptation et de sécurisation des petits producteurs, notamment du Sud, faiblement émetteurs et pourtant directement impactés par le changement climatique, et de mieux prendre en compte le potentiel de modèles plus respectueux de leur environnement (physique, économique, social, culturel) comme l'agroécologie.

Cela suppose, inversement, d'être vigilants face aux « fausses solutions » qui font supporter de façon disproportionnée les efforts de lutte contre le changement climatique aux populations les plus vulnérables et les moins responsables –notamment les communautés rurales au Sud. A ce titre, on ne peut par exemple ignorer les risques associés aux politiques d'incorporation et de soutien aux agrocarburants industriels, ou aux projets développés dans le cadre des mécanismes de marché carbone (MDP) ou de paiement pour services environnementaux (REDD+) ; notamment en termes de privatisation d'espaces naturels et de pression sur les écosystèmes dont dépendent les populations locales pour leurs ressources alimentaires et/ou énergétiques. Il faut pousser une réflexion sur ces « fausses solutions » et que soit désormais intégrés les impacts multidimensionnels et sectoriels, en particulier sur le territoire et ses ressources, des projets portés au nom de la lutte contre le changement climatique.

Ce principe de cohérence avec les objectifs de développement et de respect des droits humains doit également nous amener à interroger la tentation d'un recours croissant au secteur et aux investissements privés pour le financement et la réalisation des objectifs climat/développement. Faute d'un encadrement adéquat, ces investissements privés peuvent se faire aux dépens des populations locales. Parce qu'ils sont par définition portés par une logique de rentabilité économique, le développement et l'intérêt général passent souvent au second plan… voir à la trappe. A titre d'exemple, dans le cadre des mécanismes « climat » internationaux, le soutien apporté via le Mécanisme de Développement Propre à des investissements privés sur des projets de « grands barrages », non seulement est questionné en termes de plus-value par rapport aux objectifs globaux de réduction des émissions, mais a montré plusieurs fois ses limites en termes de respect des droits et de l'environnement des populations locales.

Il est aujourd'hui essentiel que les pays « bailleurs » prennent des engagements fermes en faveur de l'exemplarité et de la cohérence de leurs politiques et actions climat/développement :

- en s'assurant notamment que leurs institutions financières nationales ne soutiennent ou ne se portent garantes d'aucun projet ou investissement « climat » qui contribuerait à des atteintes aux droits humains et à l'environnement (ou, inversement, d'aucun projet ou investissement « climaticide ») ;

- en mettant fin aux politiques nationales ou régionales « climat/énergie » qui pèsent sur les populations du Sud, et aux politiques d'incorporation et de soutien aux agrocarburants industriels qui impactent la sécurité alimentaire des populations locales– politiques sur lesquelles un infléchissement réel se fait attendre, l'éventuelle « pause » annoncée au niveau européen depuis plus d'un an étant loin d'être assurée, et ce malgré les impacts négatifs avérés.

Sarah Fayolle et Jeanne-Maureen Jorand
(CCFD-Terre Solidaire)

Afrique : D'une porte de non-retour, à un seuil de non-retour

Début Juin 2013, un rapport de la Banque Mondiale décrivait un scenario inquiétant pour les années à venir. Il y a quelques mois, précisément en Septembre 2013, le GIEC (à travers le 1er volume de son cinquième rapport) soulignait que nous sommes sur une trajectoire dangereuse pour tous !

Au moment où nous nous acheminons allègrement vers les +2°C, au moment où un typhon sans précédent frappe les Philippines et le Vietnam, et alors les sécheresses déciment les récoltes au Kenya, en Somalie et à Djibouti, il est temps de reparler d'équité et de justice climatique.

Mieux, il est temps d'arrêter d'en parler mais afin de l'appliquer.

Mais alors même que l'équité doit constituer la pierre angulaire du prochain accord, le concept semble estampillé non grata par tous les pays qui refusent de renforcer leurs actions de réduction, de sauver le Fonds pour l'Adaptation ou de mobiliser des financements publics additionnels.

Peut-être faut-il rappeler à ces pays qu'un accord en 2015 sera impossible si on ne se met pas d'abord d'accord sur l'équité. Si nous ne sommes pas capables de proposer une répartition juste des efforts et des bénéfices en fonction des responsabilités et des capacités, nous ne rallierons pas les pays en développement, des moins avancés aux plus émergents.

Les ONG ont une proposition simple: mettons-nous d'accord ici à Varsovie sur les indicateurs qui vont permettre de juger l'ambition et l'adéquation des futurs engagements de chaque pays dans l'accord après 2015 : sont-ils en ligne avec ce qu'appelle le dernier rapport du GIEC ?

Correspondent-ils à la fois à la responsabilité historique du pays et ses capacités historiques ?

Il faudra également s'assurer que l'accord contient un mécanisme permettant de faire évoluer la répartition et le niveau des engagements dans le temps.

Evidemment, pour que cette proposition soit crédible, pour que les pays en développement aient envie de participer à cette négociation, il faudrait commencer par respecter les engagements déjà pris.

Les ONG attendent que tous les pays développés renforcent leurs objectifs de réduction au lieu de créer de nouveaux échappatoires en quittant le Protocole de Kyoto ou en se fixant des objectifs de réduction au rabais. Les ONG attendent aussi que les pays développés tiennent leurs promesses financières. C'est le point de départ incontournable d'un accord acceptable en 2015.

Ange David Baimey
Jeunes Volontaires de l'Environnement

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Ange David Baimey, Simon Coquillaud, Sarah Fayolle, Célia Gautier, Jeanne-Maureen Jorand, Maiga Mouhamadou Farka et Alix Mazounie.